



Retour sur les Rencontres nationales du DLAL FEAMPA



Thématique

Pêche, Aquaculture

Type d'actualité

À Fécamp, les GALPA font le point sur le FEAMPA et préparent l'après-2027

Pendant trois jours, du 30 septembre au 2 octobre, Fécamp a réuni les acteurs du développement local porté par les acteurs locaux (DLAL) du Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMPA). Une centaine de participants, dont des représentants de 39 groupes d'action locale pour la pêche et l'aquaculture (GALPA), ont répondu à l'invitation du GALPA Fécamp & Côte d'Albâtre, de la Région Normandie et de la DGAMPA.

Les échanges, tenus au lycée maritime Anita Conti puis au Palais de la Bénédictine, ont débuté par trois interventions institutionnelles. Frédéric Blanc, de la DGAMPA, a indiqué que l'autorité de gestion cherche à alléger les démarches des porteurs de projets. Mathieu Belon, de la Commission européenne, a plaidé pour le maintien de l'approche ascendante, tandis que Clotilde Eudier, vice-présidente de la Région Normandie, a rappelé le soutien régional aux filières de pêche et aux métiers de la mer. Le territoire d'accueil servait d'illustration : avec 1,142 million d'euros de FEAMPA, le GALPA local a déjà financé 25 projets.

Ce que le FEAMPA permet, projet par projet

Une table ronde a ensuite présenté cinq projets cofinancés. Dans le Pays de Morlaix, le projet Blue Valley a attiré 52 millions d'euros de fonds privés. En Guadeloupe, le GALPA Nord Basse-Terre a accompagné 19 projets et créé un fonds d'avances de trésorerie de 200 000 euros par an, pour les petits porteurs qui ne peuvent pas avancer les dépenses. À Fécamp, le projet PIROGASCAR, doté de 189 000 euros, relie le lycée maritime à un établissement de Madagascar pour concevoir des balises solaires. Les GALPA des Hauts-de-France et du Bassin de Thau ont complété le tour d'horizon avec les algues et la souveraineté alimentaire. Les intervenantes des Hauts-de-France ont souligné que les GALPA financent des études et des prototypes que les banques ne soutiennent pas.

Et après 2027 ?

La suite des travaux s'est tournée vers l'avenir. Trois ateliers ont abordé l'attractivité des métiers auprès des jeunes, la filière algue, avec trois concessions

expérimentales, puis le futur budget européen. Animé par FAMENET et la Commission européenne, ce dernier atelier a exposé le cadre financier 2028-2034 et l'article 76 du règlement du fonds « Plan national et régional », qui réserve aux GALPA six tâches, de l'élaboration de la stratégie à la sélection des opérations. Les participants ont demandé une stratégie propre au DLAL maritime, une enveloppe réservée à la pêche et à l'aquaculture, un accès au préfinancement et un financement durable du réseau national.

Ces demandes prolongent le plaidoyer DLAL 2026, signé le 24 février par les 39 présidents de GALPA et adressé au Premier ministre, Sébastien Lecornu. Le réseau compte s'en servir pour les négociations du budget 2028-2034. Le programme comprenait aussi des visites de la criée, du parc éolien en mer et d'une entreprise de transformation de harengs et de maquereaux.

Consulter le rapport de synthèse de la rencontre :